

23<sup>ème</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES  
NATIONS UNIES

RAPPORT NATIONAL  
BEIJING + 5

REPUBLIQUE D'HAÏTI



## PRÉSENTATION

Le présent rapport est rédigé à l'occasion de la participation haïtienne à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies : La parité entre les sexes, le développement et la paix. Il dresse un bilan national des actions et programmes conduits par cette nation durant les cinq dernières années qui ont suivi la Conférence de Beijing sur la femme.

Sous l'égide du Ministère haïtien à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, sa préparation et sa rédaction ont réuni la participation des cadres de la Primature, de tous les autres Ministères, des

ONG et d'autres organisations de la société civile de la PAM, ainsi que celle des techniciens du

Système des Nations Unies à Port-au-Prince.

Il s'articule autour de six grands points : 1. L'INTRODUCTION 2. Les réalisations gouvernementales 3. Les initiatives de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales 4. Les contraintes et les lacunes 5. Les recommandations 6. Un mot de conclusion. Suivent des annexes et références.

### INTRODUCTION

Un climat favorable

En ce moment où s'ouvre à Pékin, la Quatrième Conférence Internationale sur la Femme, Haïti vit un climat favorable à une longue période d'affirmation des droits de la femme. Les femmes haïtiennes qui, tout comme

... la déclaration et l'engagement, la distance peut être grande. Car il faut l'habitude et les préjugés créés par l'éducation.

... Entre le dire et le faire, il faut compter avec le poids

... sa mise en œuvre.

### I. Le contexte national (1995-2000)

Sur le plan politique, c'est une période de crise où les institutions vont s'affronter sur les espaces de

... Les lois ne sont pas votées et les accords de blocage qui paralyse le fonctionnement des parastats ne sont pas ratifiés.

... l'évolution de la situation économique entraînant la chute de la gourde, l'augmentation du coût de la vie, des pertes d'emplois, une faiblesse de productivité. Pourtant, Haïti n'a pas négligé un seul instant les obligations du service de la dette.

... en plus incapables de suivre le rythme des demandes de services et d'espaces. Les femmes émigrées les premières, à la recherche d'emplois ou de tous autres expédients susceptibles de les soulager. Elles subsistent avec leurs enfants dans des environnements insalubres dépourvus d'eau potable, de soins de santé et de centres d'éducation. En dépit des efforts du gouvernement pour multiplier les services

### La participation

... % dépendent sont absorbés dans les secteurs d'activités selon des travailleurs et travailleuses dans les manufactures, 37,34 % l'assemblage, leur nombre est la plupart du temps des postes

Les femmes représentent 46 % de la population active, cependant le marché formel de l'emploi. Néanmoins elles se retrouvent dans une enquête publiée par l'INSE, les femmes représentent 49 % agricoles. On retrouve 48 % de femmes dans les services, 45,5 % dans les petits commerces et l'artisanat. Dans les industries pratiquement égal à celui des hommes. Cependant elles occupent des postes inférieurs.

... du travail. Malheureusement ses revenus ne lui permettent pas en général de faire face à ses besoins

Ainsi la femme haïtienne est significativement présente sur le marché du travail. Ses revenus ne lui permettent pas en général de faire face à ses besoins. Elle est souvent à leur tête. La lutte pour la survie repose avant tout sur les gestionnaires d'une misère

En Haïti, il n'y a pas d'âge pour commencer à travailler, ni d'âge pour arrêter de travailler. La majorité des femmes est sur le marché du travail entre 20 et 59 ans. Les femmes travaillent indépendamment du nombre d'enfants, de la période de grossesse, d'accouchement et d'allaitement. Plus elles ont d'enfants, plus elles se doivent de travailler. Entre 70 et 85 ans, 1/3 de ces femmes deviennent mendiantes en ne bénéficiant, suite à la nature du travail qu'elles ont effectué, la plupart du temps dans le secteur informel (où elles sont plus de 60 %), ni de pension de vieillesse, ni de retraite, ni d'aide sociale.

des femmes s'explique aussi par des tâches très dures et non rémunérées qu'elles doivent effectuer pour leur famille, comme le nettoyage, la cuisine, le repassage, le lavage, etc. Les statistiques révèlent que 30 % des femmes en milieu urbain ont accès à l'eau pour 25 % en milieu rural. Le travail domestique démesuré laissé aux femmes moins de temps pour le travail rémunéré. Cependant elles doivent littéralement se tuer pour exécuter l'un et l'autre qui sont indispensables à la survie de leur famille.

**ACTES DU GOUVERNEMENT**

1. Les engagements internationaux

**Engagements internationaux**

Conférence de Beijing, septembre 1995  
 Ratification de la convention de Belem do Para. 3 avril 1996.  
 Déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Caraïbe (CARICOM) au point 8 leur engagement à la promotion des droits de la femme en 1997.

**Engagements nationaux**

Conférence de janvier 1996 réunissant des membres du gouvernement et les associations de la société civile autour de l'élaboration d'un Plan National de la femme post Beijing n'a pas pu aboutir. Elle n'a pas eu de suite. (Janvier 1996)  
 Déclaration de mai 1996, signée par tous les ministres le 26 mai de la même année engageant le gouvernement dans une politique globale en faveur des femmes.  
 Protocole d'accord de partenariat interministériel Ministère de la Justice et du MCFDF en faveur des femmes en vue de la refonte du système légal dans le pays. (2 février 1996).  
 Déclaration du MCFDF à la commission mixte du Ministère des Affaires Sociales sur le rapport "Convention sur les droits de l'enfant".  
 Déclaration du MCFDF à la commission de réforme judiciaire et du droit.  
 Déclaration du Ministère de la Santé Publique et du MCFDF.

**1. Les engagements**

- a- %
- Re
- Re
- D
- ré
- 10
- b- %
- La
- on
- d'
- 20
- = = La
- an
- fe
- L
- et
- so
- L
- So
-

visant la prévention de la mortalité maternelle. (23 mai 1997)

- La création de la Commission Nationale pour l'Education des Filles (CONEF) dont le MCFDF est membre. (Juin 199).
- Inscription au PAG, Plan d'Action Gouvernemental de deux projets, l'un

organisations  
 l'ordonner

**Le programme d'actions post Beijing : information, sensibilisation et formation**

Entre janvier 1996 et mars 1997, le MCFDF entreprend une série de rencontres départementales et régionales qui aboutissent à une grande rencontre nationale.

L'objectif de ces rencontres : consulter les organisations femmes, co-organiser la promotion par l'Etat de la Plate-Forme d'Accord de Beijing. D'octobre 1997 à mai

1998, le secteur public a sensibilisé les cadres techniques des ministères et sensibilisé et interpellé au cours d'ateliers de travail, de colloques, de présentations d'objectifs de programmes prévus dans le plan national en vue d'une intégration sectorielle des

actions du gouvernement en faveur des femmes. Un comité interministériel est constitué en vue d'assurer le suivi des rencontres de travail. Puis, de septembre 1996 à avril 1997, les revendications formulées par les organisations femmes de base devaient être consignées en propositions d'actions à entreprendre par le gouvernement. Les différentes propositions ont été intégrées à la politique et à la planification du LACDF, via la Commission nationale de l'éducation des femmes.

Les actions découlant de ces propositions ont été engagées suivant trois axes principaux, qui sous-tendent 9 des 12 conclusions de Beijing :

- a- **La cohésion, la pauvreté et promotion de l'autonomie de la femme.**  
 Cet axe touche aux thèmes : femme et pauvreté, femme et éducation, femme et santé.
- b- **Actions normatives et juridico-légales.**  
 Elles recouvrent les thèmes : Droits fondamentaux des femmes, éducation aux droits fondamentaux, assistance légale et psycho-sociale, révision du cadre juridico-légal.
- c- **Sensibilisation et plaidoyer.**  
 Ce dernier axe couvre : La violence faites aux femmes, la discrimination sexuelle, femme, pouvoir et décision.

Poursuivant dans la même lignée du Programme d'Action post Beijing, le MCFDF a préparé en juillet 1999 un programme d'amélioration des conditions de vie des

MCFDF, en liaison des organismes financiers et le à des partenariats

programme n'a pu recevoir de financement jusqu'à présent. Ce programme qui porte sur l'ensemble du territoire comporte 4 axes :

- Développement de la perspective de genre dans les Ecoles et les Universités.
- Développement et coordination des échanges entre les organisations de femmes (Synergie).
- Lutte contre la pauvreté : sécurité alimentaire.

Projets et réalisations. . . . . 2. Activités sec

*Points fondamentaux des femmes.*

Dans le cadre des mesures juridiques, le MCFDF a entrepris les activités suivantes :

- Identification des articles discriminatoires des Codes : Code Civil, Code Pénal, code du Commerce, Code Travail et Code Rural et des autres lois en général.
- Mise en évidence des silences de la loi, surtout en matière de droit de la femme (la question du placage (mariage informel),
- Elaboration d'avant-projets de lois relatifs aux agressions sexuelles, violence domestique, à la préssion alimentaire, au concubinage et à la filiation.

■ Exécution d'interventions pratiques : visite des prisons de femmes,

- Exécution de programmes de formation des travailleurs sociaux, des juges et des policiers, libération de femmes détenues illégalement ou en garde à vue prolongée, commutation de peine etc ... (mai 99 à nos jours).
- Projet d'appui aux femmes en milieu carcéral au Fort-National (encadrement de leurs enfants, distribution de produits sanitaires et de toilette, Etc.

Le Ministère de la Justice a toujours suivi ces deux dernières activités avec une pleine collaboration. Plus de 55 femmes ont été reçues, conseillées et réhabilitées. La participation à la campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes a été très importante. Le soutien apporté et l'aide psychologique apportées aux femmes battues, victimes de violences psychologiques de harcèlement sexuel (1999-2006).

- Campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes à travers les médias (messages publicitaires ( mars 99 - septembre 99).
- Libération de 14 détenues et l'obtention de grâce pour 4 condamnées à la suite démarches entreprises par le MCFDF auprès des instances

concernées. Ces itérations ont eu lieu en marge de la 10<sup>ème</sup> des femmes célébrée dans les lieux de détention des femmes. (Mai 1999)

Semaine de rencontres et de conférences sur la violence faite aux femmes. (Décembre 1999)

Semaine de sensibilisation réalisée autour de la journée internationale sur la violence faite aux femmes. (Novembre 1999)

thématique-centre du Système des Nations unies pour la réalisation d

**Le secteur économique**

La priorité sera accordée à la condition socio-économique des femmes. Cette dimension s'inscrit dans l'objectif principal formulé par l'Exécutif très fortement préoccupé par la relance et l'augmentation de la production

Cette priorité répond à l'objectif de donner aux femmes plus

améliorer leur condition de vie

Le MCFDF assurera un rôle moteur dans l'orientation des politiques gouvernementales de manière à assurer l'intégration de toutes les questions

relatives à la condition féminine dans les différents programmes sectoriels et de développement

Il s'agit de garantir la participation des femmes dans les projets

participation des femmes  
à la formation  
des de formation  
dans les activités

En adoptant comme objectifs de contribuer à une plus grande participation des femmes au développement socio-économique, le MCFDF favorisera la création d'emplois et l'accès aux produits (santé, génésique, micro-gestion, alphabétisation) et entreprises. Il faut citer

techniques  
UNICEF  
dans les milieux

- Des séminaires de formation et d'organisation renforcement institutionnel. PNUAP
- Enquête sur les femmes chefs de ménage défavorisés. CEPAL, ACD



La formation en gestion de micro-crédit, de caisses populaires, en artisanat, en commerce et en agriculture. Grâce au concours du Conseil National des Coopératives et du Bureau International du Travail, des séances de formation ont été organisées avec MUCI, SHEC, CCG dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest. (Septembre



1995

Port-au-Prince. Appui financier de l'ACDI. (Mai 98 à juillet 1999).

Programme d'appui à l'habilitation des femmes. Finances ACC (Septembre-novembre 1996).

Tentative d'intégration des femmes au processus de réforme agraire financé par les fonds publics.

Bas-Arbonite. 2,5 millions de gourdes alloués à 1600 femmes cultivatrices pour la production et la commercialisation du riz. Des femmes 36% chefs de famille obtiennent des terres dans le cadre de cette réforme.

Sud-Est. 3,5 millions de gourdes sont affectés à la conservation, transformation et la commercialisation des produits de pêche.

Organisations de foires commerciales, artisanales et agricoles. (Mars 1998).

Organisation à travers les départements de journées portant sur la femme rurale et le crédit. La synthèse de ces journées a eu lieu au

ministre et des autres ministres du gouvernement. (Octobre 1999).

La collaboration avec le Ministère de la Planification au projet de planification décentralisée et différenciée qui implique nécessairement la participation des femmes depuis le niveau de l'information jusqu'

mission d'évaluation des interventions des formateurs/trices en matière de l'épargne et du crédit dans six communes du Nord-Ouest. (juin au 1 juillet 1999).

Appui financier du projet d'appui financier aux marchandes de poissons dans 5 communes du Sud-Est. (2000).

Formation des formateurs/trices en gestion de l'épargne et du crédit en vue de l'établissement d'un mutuel. (2000).

collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et d'autres secteurs, organisation d'une foire de gastronomie haïtienne. La participation du MCFDE a consisté en l'organisation d'un concours de plats locaux et la présentation d'un panel sur les innovations de saveurs dans l'art culinaire haïtien. (Octobre 1999).

est en voie de leur

un assemblé de 400 femmes de 12 communes touché par le biais de la KOFIP, une forme

solidarité. Trois mutuelles au moins ont été fondées depuis. (2000)

*c- Secteur social : éducation.*

Les chiffres montrent une nette progression, année après année, dans la scolarisation

des filles. Cette situation est une indication que les familles dépourvues de plus en plus la valeur de l'éducation comme véhicule de progrès. Elle indique aussi une meilleure appréciation de l'apport des femmes dans l'économie familiale.

Ce fait peut s'expliquer aussi par l'amélioration de l'offre scolaire publique et privée dans les milieux les plus défavorisés. Depuis 1995, le Ministère de l'Éducation a multiplié des écoles primaires, des lycées et des cantines. (Voir Plan National d'Éducation et de Formation (PNE-F))

De multiples activités ont été menées dans ce secteur :

Le Ministère de l'Éducation, en collaboration avec le secteur privé, a organisé un séminaire intéressant la question d'une éducation parfaite.

■ Table ronde de la CONEF sur les filles dans l'éducation haïtienne (Janvier 2000)

- Sensibilisation à l'approche de genre dans trois départements du pays auprès des parents, professeurs et jeunes filles sur le genre.
- Mise en oeuvre des forums régionaux par la Secrétaire d'Etat à l'alphabétisation, élaboration de matériel d'éducation à la santé reproductive.
- Développement d'une méthodologie participative traitant de l'éducation des filles au quotidien.
- Études des stéréotypes véhiculés dans l'élaboration des manuels scolaires.
- Mise en place d'une commission sur le développement de l'enfant réunissant gouvernement et société civile. Perspectives institutionnelles.
- Campagne d'éducation civique : attention accordée à la violence faite aux femmes.
- Appui à la scolarisation des fillettes dans les milieux défavorisés et aux familles monoparentales ayant une femme comme chef de famille.

■ Recherches de sensibilisation sur l'approche de différents niveaux.

■ Démarrage d'activités permettant de...

scolarisation des filles en Haïti

- Projet pilote sur l'éducation des filles au primaire.
- Attention accordée à l'éducation des fillettes au cours de la campagne d'éducation civique.
- Mise en place d'une commission sur le développement de l'enfant, participation société civile ONG

d- *Secteur social : santé*

Dans ce domaine, les actions menées par le MCFDF se sont limitées à la sensibilisation et à la formation.

miliaire		Ces femmes ont accès à des services d'information au niveau
suisse		: 13 %.
		Des femmes manifestent le besoin de s'informer et de planifier leur
		: 62 %.
santé		Amélioration de la distribution des informations sur le SIDA.
rec le		■ Organisation, dans les 2 départements, de séminaires
rec le		général, en collaboration avec une ONG.
		■ Participation au plan quinquennal de santé en collaboration
		Ministère de la Santé (1997).
		■ Programme de formation pour les matrones, en collaboration
		MSPP.
		■ Mise en application de la loi d'assurances maternité.
		■ Activités de sensibilisation à l'occasion de la commémoration de la
		journée mondiale de la santé de la femme, conférence-débat, matériel
		d'information, consultations gynécologiques, dépistage du cancer du
		col, en association avec plusieurs agents (organisations
		gynécologiques, organisations féminines, agents pharmaceutiques).
		■ Formation des policiers en matière de population, de santé et de vie

Le MSPP pour sa part s'

- Education à la vie familiale en matière de population et de santé.
- Priorité accordée à la réduction du taux de mortalité maternelle.
- Introduction d'indicateurs de maternité maternelle dans EMMTIS III

(juillet 2000).  
 de maternité : Nord, Ouest, Cap, HUEH.  
 le maternité OFATMA.

ment des maternités en matériel et équipement.  
 e d'un réseau de journalistes formés en santé de la  
 FNUAP.

marquée sur le rôle de l'homme en santé reproductive.

*voir de décision.*

contre CARICOM, nos Beijing, repue à Géographie  
 et août 1997, bâtis de ccile du CEPAL à Santiago, Chili en  
 de la même année. La consigne a été donnée à tous les  
 ents de la région de lancer une campagne soutenue visant  
 n des femmes dans les sphères de décision. Des engagements

intéressante en ce sens est la loi électorale de 1999 qui, en son article

est consacré aux quotas de représentation féminine au sein des partis

activités de motivation et de sensibilisation

- Organisation d'une exposition de figures féminines ayant marqué l'histoire nationale (6 au 31 mars 1998), en province (à la
- Organisation d'ateliers thématiques sur le thème de l'isolement et la participation des femmes dans le secteur public
- Elaboration d'un document sur la structure intermédiaire et organique du Ministère, en attendant l'élection d'un système

Lancement du programme Mutuo de solidarité dans les départements de la Grande Anse, du Nord, et du Nord-Est

les femmes au pouvoir politique, crédit et coopératives  
 au conseil des ministres de la version préliminaire du Plan  
 ction en faveur des femmes, issu des résolutions de la  
 action de Beijing, en vue de la validation du plan par le

LE CIVILE ET DU SECTEUR DES ONG

III REALISATIONS DE LA SC

Disponib  
 Réhabilit  
 Construc  
 Appropri  
 Mise en  
 reproduc  
 Sensibilis

e- Femme

Dans la premiè  
 Guya  
 pover  
 gouv  
 l'inté  
 Anst

Patricio  
 Présent  
 Nation  
 Plate Po  
 gouver

Il serait prétentieux de vouloir fournir des données exhaustives sur les différentes réalisations de la société civile et du secteur des ONG. L'absence de banques de données, les contraintes financières et structurelles tant du MCFDF que des organisations concernées ne nous permettent pas de fournir une information qui recouvrerait l'ensemble du territoire national. L'ensemble des informations retenues ici concerne surtout les environs de Port-au-Prince.

Il ne sera pas superflu de mentionner, sur la base de l'expérience courante, que la grande majorité des groupements de base se trouve engagée dans des activités d'épargne et de crédit, de petit commerce, de coopératives, d'exploitation agricole et artisanale, de contrôle de production, de stockage etc ... Ce sont des organisations dont les activités restent ignorées. Elles sont souvent appuyées par des organisations intermédiaires soit de formation, soit de financement, soit des deux à la fois.

Les ONG obtiennent des bénéficiaires, d'un minimum d'organisations, des activités dans tous les secteurs d'activité : santé, éducation, justice, agriculture, formation communautaire, coopératives, crédit, alimentation et hygiène, droits fondamentaux, des femmes etc...

Il faut aussi noter que la société civile et le secteur des ONG ont participé dans une proportion très large aux activités mentionnées plus haut au compte du gouvernement.

Mentionnons ici diverses activités spécifiques de ce secteur :

- Organisation d'un tribunal international pour juger les violences faites aux femmes. (Novembre 1997).
- Rencontre haïtien-dominicaine. (Décembre 1997).

■ Organisation de la Caribbe Financement BID. (Mai 1999)  
 ■ Mobilisation des Haïtiens contre l'insécurité  
 ■ Initiation d'un processus d'échanges avec la République  
 ■ Participation aux différents événements internationaux et régionaux portant sur la condition féminine :  
 ■ Organisation de la Caribbe Financement BID. (Mai 1999)  
 ■ Mobilisation des Haïtiens contre l'insécurité  
 ■ Initiation d'un processus d'échanges avec la République  
 ■ Participation aux différents événements internationaux et régionaux portant sur la condition féminine :  
 ■ Visite des Kaperès de  
 ■ Célébration des jours  
 ■ Femmes  
 ■ Campagnes de sensibilisation (1998, 2000)  
 ■ Projet d'habitation de  
 ■ Conférences Internationales  
 ■ Leadership des femmes  
 ■ Association de femmes

- Organisation de rencontres thématiques.
- Organisation par la BID d'un concours d'entraînement pour 35 responsables d'institutions, afin d'analyser différents projets de développement social selon une méthodologie de genre. (Août 1998)
- Participation politique en vue d'encourager le leadership féminin.
- Propositions de textes de loi visant la suppression des textes discriminatoires.
- Hébergement, accompagnement psychologique et juridique des femmes victimes de violence.
- Publications de bulletins féministes.
- Communications, émissions de radio, production de cassettes sur les droits des femmes.
- Programmes de santé reproductive.
- Elaboration de propositions de lois en vue de supprimer les articles les articles discriminatoires.
- Action de plaidoyer pour le maintien du MCFDF et pour la ratification de la Convention de Belém do Pará.
- Programme d'animation juridique.
- Réalisation de l'étude sur "Violence contre les femmes et les filles en Haïti", pour compte de l'UNICEF, (1997).
- Habilitation des Femmes : un défi à relever. (1999).

## LES CONTRAINTES

L'absence d'un plan national global entraîne l'éparpillement des

## IV. LES FACON

des ac

- L'absence quasi totale du crédit formel et à un taux accessible dans le
- L'absence de moyen juridique qui limite les possibilités d'initiatives individuelles

de l'organisation judiciaire, dans la profession d'avocat ne peut  
facilement droit à la parole.

es marqués scolaires tout un grand silence sur les femmes qui nous  
nt aidé à forger notre histoire ou qui ont excéllé dans la littérature,

s sciences et les arts.!!

à précarité des ressources financières et humaines engendre  
concentration des activités du MCFDF autour de la région de Port-au-  
Prince. Cette situation a pour conséquence une certaine  
marginalisation des organisations de province. Elle réduit  
substantiellement la communication, freine la circulation des  
informations importantes et entrave le plein accomplissement du rôle  
dévolu à ce Ministère. La coordination en souffre.

- ■ Le dysfonctionnement du Parlement a empêché le vote des lois  
préparées par le MCFDF, le MCFDP et les ONG féminines  
relativement à l'amélioration de la condition et des droits des femmes.  
Il a contrecarré la refonte des codes, refonte qui aurait pu établir des  
normes juridiques nouvelles susceptibles de garantir une meilleure  
administration de la justice.

Le précarité des  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

l'absence de  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

l'absence de  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

l'absence de  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

l'absence de  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

l'absence de  
l'absence de  
l'absence de  
l'absence de

Cet ensemble de situations, associé à des faiblesses structurelles, aux préjugés et aux tabous, limite les chances d'application de la Plateforme de Beijing.

- L'absence de mécanismes institutionnels pour le développement de la synergie entre le MCFDF et les ONG, entre les ONG et le reste de la société civile, rend difficile une meilleure diffusion et intégration des conclusions de Beijing au cœur de la population.

**RECOMMANDATIONS**

Le Gouvernement de la République aura :

■ Mobilisé les ressources personnelles et financières de façon à renforcer sa capacité institutionnelle, la synergie avec les institutions gouvernementales, et avec celle de la société civile et des ONG;

■ Amélioré les mécanismes de concertation et de coordination entre les ministères;

■ Adopté et exécuté un Plan National d'Action en faveur de la parité entre les sexes. Ce plan fixera la politique nationale à l'égard des femmes, les objectifs stratégiques ainsi que les indicateurs qui mesureront leur efficacité;

■ Mis à disposition assez tôt dans la mise en application des conclusions de Beijing. L'essor de cette initiative sera fortement dépendant des moyens disponibles pour les effectuer. L'enthousiasme et la volonté d'aboutir y étaient. L'ensemble du pays vit des aspirations profondes à la justice, à l'égalité, à la liberté.

Le Plan National d'Action n'a pas pu être continué et suivi de façon systématique. La mise en œuvre des conclusions de Beijing n'a pas eu lieu. Il y a là un vide qui s'agit de combler dans un bref délai dès que les institutions nationales auront retrouvé leur rythme normal de fonctionnement.

Le Plan National d'Action a été une source qui inspire et stimule le Ministère à la Condition féminine et un grand nombre d'organisations de la société civile en faveur des principes démocratiques de la Constitution. L'incorporation de ces principes

**VI - CONCLUSION**

Il découle de ce bilan que l'Etat a fait de Beijing un défi majeur. Le nombre d'initiatives

législatives et réglementaires adoptées en faveur des femmes et à la suite de Beijing est impressionnant.

Toutefois, les avancées réalisées ne sont pas satisfaisantes. Les indicateurs de Beijing n'ont pas été suivis de façon systématique. La mise en œuvre des conclusions de Beijing n'a pas eu lieu.

En dépit de ces failles, Beijing a permis de remettre l'ensemble du gouvernement sur la même longueur d'onde. Les principes de Beijing ont été intégrés dans la réalité nationale.





ANNEXE I

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACCT Agence de Coopération Culturelle et Technique.

ACDI Agence Canadienne pour le Développement International.

BID Banque Interaméricaine de Développement.

CARICOM Caribéen Community Relations C.O.

CECOCOM Centre de Coopération du Comptement et de Coopération

Conseil Economique de l'Amérique Latine. CEPAL

Commission Nationale pour l'Education des Filles. CONEF

Enquête Mortalité Morbidité et Utilisation des Services EMMU

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

Centre National de Recherche et de Formation en Santé Publique

SHEC

Société Haïtienne d'Épargne et de Crédit

SIDA

Syndrôme Immunitaire de Déficience A

Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

UNICEF

Fonds des Nations-Unies pour la Femme

UNIFEM

Agence des États-Unis pour le Développement International

USAID

En 1997 près de 80% de personnes vivants au dessous du seuil de pauvreté. Le taux de croissance du PNB fut négatif -0,2 % en 1980-1990 et -2,5 % en 1998, simultanément de taux de croissance démographique s'établissait à 3,6 % et 2,4 %

Évolution comparée du PIB/hab.(US\$ de1987)



# Population active par sexe et par âge

Les femmes entrent, très jeunes, comme les hommes, sur le marché du travail ; 10% y sont entre 0 et 9 ans. La plupart d'entre elles, chefs de famille, y sont entre 20 et 59 ans, indépendamment de nombre d'enfants, de la période de grossesse, d'accouchement et

retraite, ni aide soc.

Garçons Les

Classes d'âge

0-14 ans  
15-19  
20-24

44  
77

35  
54

96  
95  
94  
91  
93  
88  
83

58  
53  
52  
61  
58  
54  
47  
45

30-34  
35-39  
40-44  
45-49  
50-54  
55-59  
60-64  
65-69

46%

100% ensemble

Les femmes dans le monde, 1995, op. cit., p. 100

Université de développement en Haïti, op. cit., pp. 129 - 130

Il est interdit de révéler le contenu de ce document à des tiers sans l'autorisation écrite de l'organisme émetteur.

VIOLENCE

INDICATEURS	
ation	<p>1- Aucun plan public national Des propositions de programmes de sensibilisation par le MCFDA</p> <p>2- Loi contre le viol et abus sexuel (art 279 du Code Pénal). Aucune loi sur le harcèlement sexuel</p>

VARIABLES
Politique et Actions pour l'éradication de la violence

### Taux d'analphabétisme chez les Adultes selon le sexe

Les différences au niveau de l'analphabétisme pour les deux sexes n'étaient pas en 1982 très élevées ; néanmoins, elles semblent s'être accrues au cours de la décennie 80-90, sans toutefois atteindre le niveau de différenciation de 5%

Année	Hommes	Femmes
1982:	63,9 %	64,4 % <sup>(1)</sup>
1990:	62,7 %	67,5 % <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> IHSI, 1982.

<sup>(2)</sup> UNESCO, 1999, *État des lieux de la situation des femmes haïtiennes en 2000*, P. 120.





## 3.4 l'in accès faible et tardif

Le taux d'accès relativement faible en 1<sup>ère</sup> année

Si nous considérons les jeunes enfants âgés

de 6 ans qui fréquemment fréquentent l'école, ils représentent 47,5% de l'ensemble des

enfants de tout âge

• moins d'un enfant de 6 ans sur 2 accède à l'école primaire



En regard, cette fois, à la population âgée de 6 à 12 ans, le taux net de scolarisation est

### • Selon le milieu

Le milieu rural demeure le plus défavorisé. En effet malgré une augmentation du nombre d'écoles, celles-ci sont loin d'offrir l'ensemble des deux premiers cycles de l'enseignement fondamentale. Ainsi, 43% des établissements des campagnes sont pourvus des 6 années contre 66% en milieu urbain. Par ailleurs c'est en milieu rural également que le manque de places assises dans les salles de classes est le plus élevé : dans 35% des salles, il manque plus de 10 places

Entre autre les chiffres tardivés sont plus fortes en milieu rural au

Pourcentage d'enfants accédant en 1<sup>re</sup> année à l'école

Milieu (Urbain, Rural, Égale)

### 3. Une forte dépense des familles

Les dépenses de l'État sont passées de 1,3% à 1,7% du PIB entre 1990 et 1996. À titre de comparaison, le pays à plus faible revenu est de 3,9% en 1996. Aux prix courants, les dépenses publiques d'éducation ont été multipliées par 2,5 environ au cours de la période considérée, soit une progression légèrement supérieure au rythme de l'inflation (2,2%).

Sur la base de 1 200 000 ménages en 1994/95, dont 85% paie pour l'éducation, le montant

voisine les 3 400 000 milliards de Gourdes, à rapprocher de la dépense publique pour la même année d'un montant de 405 151 milliards de Gourdes.

Au total, on estime à près de 14% du PIB le volume global (public + privé) des dépenses consacrées à l'éducation.



# Distribution des Femmes Enceintes par groupe d'âge

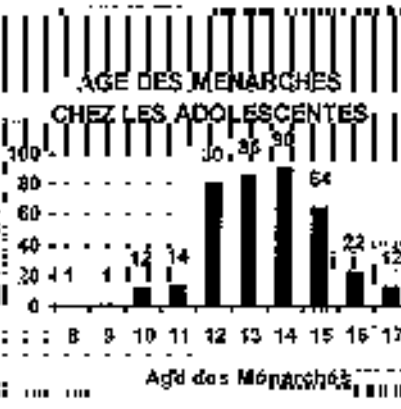
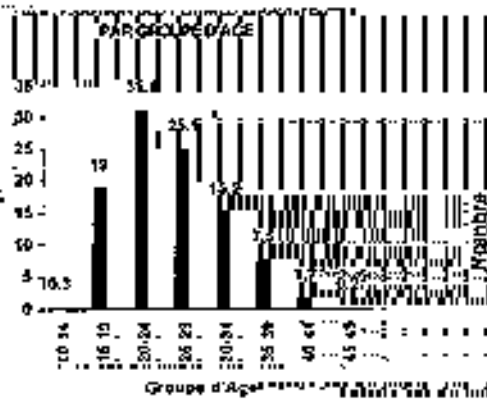


Figure 1

Figure 2

**ÂGE LORS DES PREMIÈRES RELATIONS SEXUELLES** vs **ÂGE DE LA PREMIÈRE GROSSESSE CHEZ LES ADOLESCENTES**



Figure 3

**PREVALENCE DES ADOLESCENTES SELON LE NOMBRE DE GROSSESSES**



Figure 5

**INTERVALLE ENTRE LA PREMIÈRE RELATION SEXUELLE ET LA PREMIÈRE GROSSESSE**

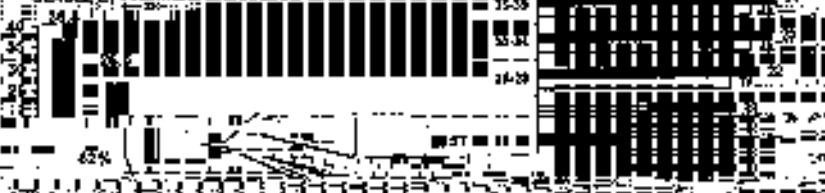


Figure 6

Figure 7

Taille de la population	8 000 000	
Distribution population selon milieu	Urbain 33 % ; Rural 67 %	
Taux de croissance démographique	2,4 % dans la catégorie de 15 à 24 ans	
Taux de fécondité globale	4,4 %	
Taux de mortalité infantile (15 - 19 ans)	476 pour 1000	
Taux de mortalité maternelle	1000 pour 100 000	
Taux de croissance du PNB	-2,5 % entre 1990-98	